

# Enquête sur les fermes de juin 2016

Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse,  
Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Colombie-Britannique  
(sauf la région de la rivière de la Paix).

Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would prefer an English version  
of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de  
l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous  
(en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom légal (s'il y a lieu)

C0001

Nom opérationnel (s'il y a lieu)

C0002

Adresse (numéro et rue)

C0004

Ville

C0005

Province/territoire

Code postal

C0006

C0007

Pays

C0053

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.  
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

### But de l'enquête

La présente enquête sert à recueillir des renseignements sur les terres que vous avez ensemencées ou l'intention d'ensemencer cette année ainsi que sur les superficies en foin et en pâture. Les données recueillies sont utilisées par Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres ministères fédéraux pour élaborer et administrer les politiques agricoles. Cette information est aussi utilisée par les ministères provinciaux pour l'analyse de la production, des prix et pour les études économiques. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Entente de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes

données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec l'organisme statistique de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

### Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

## RÉPONDANT PRINCIPAL

Prénom

C0008 [REDACTED]

Nom de famille

C0028 [REDACTED]

Numéro de téléphone

C0017 [REDACTED]

Numéro de télécopieur

C0016 [REDACTED]

Autre numéro de téléphone

C0506 [REDACTED]

Numéro et nom de la rue

C0504 [REDACTED]

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

C0507 [REDACTED]

Province

C0512 [REDACTED]

Code postal

C0510 [REDACTED]

Adresse courriel (si disponible)

C0018 [REDACTED]

## AUTRE RÉPONDANT

Prénom

C0603 [REDACTED]

Nom de famille

C0601 [REDACTED]

C0600

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du répondant principal.

Numéro de téléphone

C0602 [REDACTED]

Numéro de télécopieur

C0604 [REDACTED]

Autre numéro de téléphone

C0606 [REDACTED]

Numéro et nom de la rue

C0609 [REDACTED]

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

C0611 [REDACTED]

Province

C0612 [REDACTED]

Code postal

C0610 [REDACTED]

## AUTRE RÉPONDANT

Prénom

C0703 [REDACTED]

Nom de famille

C0701 [REDACTED]

C0700

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du répondant principal.

Numéro de téléphone

C0702 [REDACTED]

Numéro de télécopieur

C0704 [REDACTED]

Autre numéro de téléphone

C0706 [REDACTED]

Numéro et nom de la rue

C0709 [REDACTED]

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

C0711 [REDACTED]

Province

C0712 [REDACTED]

Code postal

C0710 [REDACTED]

**Les questions suivantes portent sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES.**

**Inclure :** - les superficies louées des autres exploitations et les terres de la Couronne ou les terres publiques servant à l'agriculture.

**Exclude :** - les superficies louées à d'autres exploitations.

## SECTION A BLÉ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE

### Unités de mesure

#### Superficie

1	Acres	2	Hectares	3	Arpents
---	-------	---	----------	---	---------

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne 2015?

095 1  Oui      3  Non ➔ Allez à la section B

2. Quelles cultures avez-vous semées?

Blé d'hiver  Seigle d'automne

3. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie restante à récolter pour le grain.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus	Superficie restante à récolter pour le grain
a. Blé d'hiver	106 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	206 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
b. Seigle d'automne	112 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	212 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
c. Total des superficies restantes à récolter pour le grain (somme de 3a à 3b)		<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

➔ Allez à la section B

## RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT

4. Quel pourcentage de votre blé d'hiver restant à récolter pour le grain est destiné à la consommation humaine?

097  %

➔ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section B

## SECTION B SUPERFICIES ENSEMENCÉES

1. Avez-vous fait ou prévoyez-vous faire des grandes cultures en 2016?

969 1  Oui  Non ➔ Allez à la section C

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez quelle est ou quelle sera la superficie ensemencée.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus
a. Avoine	208 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
b. Betteraves à sucre	232 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
c. Blé de printemps	203 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➔ Si répondant du Québec, allez à la question 4. Sinon, allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 3

2. Suite : Dans le tableau ci-dessous, inscrivez quelle est ou quelle sera la superficie ensemencée.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 3
d. Canola (inclure le canola d'hiver semé à l'automne 2015)	215 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
e. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
f. Féveroles (faba / fava beans, gourgane)	235 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
g. Haricots secs canneberge (Cranberry, Romano)	257 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
h. Haricots secs Great Northern	263 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
i. Haricots secs noirs (Black Turtle, Preto)	246 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
j. Haricots secs Pinto	265 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
k. Haricots secs rognons rouge foncé	262 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
l. Haricots secs rognons rouge pâle	264 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
m. Haricots secs ronds blancs Navy (Pea Beans)	229 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
n. Haricots secs rouges petits (mexicains rouges)	266 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
o. Haricots secs, autres et inconnus	267 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
p. Maïs fourrager	217 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
q. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
	Allez à la question 5	
r. Orge (inclure l'orge d'hiver semée à l'automne 2015)	209 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
s. Pommes de terre	218 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
t. Sarrasin	226 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
u. Seigle de printemps	210 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
v. Soya	228 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
	Allez à la question 6	
w. Tabac	227 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
x. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
y. Total des superficies ensemencées (somme de 2a à 2x)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

3. De votre superficie totale à être ensemencée en grandes cultures ce printemps, quel pourcentage avez-vous déjà ensemencé?

100  %

Allez à la section C

**RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT**

4. Quel pourcentage de votre superficie de blé de printemps est destiné à la consommation humaine?

603

%

➡ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question B3

**SECTION B MAÏS-GRAIN ET SOYA (suite)****Définitions :**

Transgénique : Plante ou animal dont on a introduit un ou plusieurs gène(s) par génie génétique.

Gène terminateur : Un gène qui rend les semences stériles.

Semence génétiquement modifiée : Semence dont l'information génétique a récemment été modifiée par une technique du génie génétique ou par mutagenèse.

Génie génétique : Une technique permettant de transférer de l'information génétique spécifique d'un organisme à un autre.

Mutagenèse : Procédé par lequel l'information génétique d'un organisme est modifiée de façon stable et héréditaire au moyen d'agents chimiques ou par radiation.

Biotechnologie : Ensemble des techniques de la science et du génie appliquées aux organismes vivants.

**Autres termes utilisés pour semences génétiquement modifiées :**

Soya : Roundup Ready.

Maïs-grain : Liberty Link, Roundup Ready, HT, HTH,

Maïs Bt (YieldGard, KnockOut, NatureGuard, Xtra, StarLink et Herculex)

5. De vos \_\_\_\_\_ acres/hectares/arpents de maïs-grain déclarés à la page 4, combien sont ou seront ensemencés avec des semences génétiquement modifiées? (exclure les variétés produites par méthodes classiques de croisement)

Superficie ensemencée avec des semences génétiquement modifiées	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 3
260 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la prochaine culture sur la page 4. Si c'est la dernière culture, allez à la question B3

6. De vos \_\_\_\_\_ acres/hectares/arpents de soya déclarés à la page 4, combien sont ou seront ensemencés avec des semences génétiquement modifiées? (exclure les variétés produites par méthodes classiques de croisement)

Superficie ensemencée avec des semences génétiquement modifiées	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 3
261 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la prochaine culture sur la page 4. Si c'est la dernière culture, allez à la question B3

## SECTION C FOIN ET SEMENCES DE PLANTES FOURRAGÈRES

### Luzerne et mélanges de luzerne

**Inclure :** - Luzerne et luzerne semée avec des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

**Exclude :** - Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales, les superficies en sous-semis et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

### Autres sortes de foin

**Inclure :** - Variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

**Exclude :** - Luzerne et mélanges de luzerne, toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

### Semences de plantes fourragères

**Inclure :** - Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales. Elles comprennent la luzerne et les mélanges de luzerne, des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

**Exclude :** - Les plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour le foin ou qui seront utilisées pour le pâturage.

### Unités de mesure

#### Superficie

1	Acres	2	Hectares	3	Arpents
---	-------	---	----------	---	---------

#### 1. Allez-vous cultiver de la luzerne, du foin ou des semences de plantes fourragères en 2016?

200 1  Oui      3  Non ➡ Allez à la section D

#### 2. Quelles cultures allez-vous cultiver?

- Luzerne et mélanges de luzerne ➡ Allez à la question 3     Autres sortes de foin ➡ Allez à la question 4     Semences de plantes fourragères ➡ Allez à la question 5

### LUZERNE ET MÉLANGES DE LUZERNE

#### 3. Quelle sera votre superficie totale de luzerne et mélanges de luzerne? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus
Luzerne et mélanges de luzerne	249 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 6

### AUTRES SORTES DE FOIN

#### 4. Quelle sera votre superficie totale des autres sortes de foin? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus
Autres sortes de foin	256 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 6

**SEMEANCES DE PLANTES FOURRAGÈRES**

**5. Quelle sera votre superficie totale de semences de plantes fourragères? (exclure les superficies en sous-semis)**

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 6
Semences de plantes fourragères	247 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la prochaine question

**6. Quelle sera votre superficie totale de foin et de semences de plantes fourragères? (somme de C3 à C5)**

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 6
<b>Foin et semences de plantes fourragères (somme de C3 à C5)</b>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la section D

**SECTION D AUTRES SUPERFICIES****Terres pour le pâturage ou le pacage :**

Terres qui seront utilisées pour le pâturage ou le pacage, les pâturages naturels, le foin sauvage, les grandes prairies et les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail.

**Exclude :** - Les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les semences de plantes fourragères;  
- Les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative de pacage ou les réserves de pacage.

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ de foin.

**Autres terres :**

- La superficie occupée par la ferme : les bâtiments et la cour de la ferme, les potagers et les chemins;
- Les superficies des cultures d'automne détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées avec une autre culture;
- Les superficies des cultures d'automne qui ont été enfouies, mais qui n'ont pas été réensemencées;
- Les terres incultes, terres à bois, terres déboisées, les bourbiers, les marécages ou les marais et les bassins d'irrigation;
- Nouvelles terres enfouies : terres qui ont été défrichées et préparées pour la culture, mais sur lesquelles aucune récolte n'a été faite;
- Terres en jachère : terres qui ne seront pas cultivées pendant l'année, mais dont certains travaux peuvent être effectués pour conserver l'humidité dans le sol ainsi que pour contrôler les mauvaises herbes;
- Jachère chimique : jachère où l'on fait des traitements herbicides sans travailler le sol;
- Terres en repos : terres améliorées qui ont été cultivées, utilisées pour le pâturage ou à des fins agricoles l'an passé, mais ne seront pas cultivées cette année;
- Fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël et gazon.

**Unités de mesure****Superficie**

1	Acres	2	Hectares	3	Arpents
---	-------	---	----------	---	---------

En 2016, quelle est votre superficie totale des terres pour le pâturage ou le pacage et des autres terres?

Utilisation des terres	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus
1. Terres pour le pâturage ou le pacage	222 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Autres terres	241 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>3. Total des autres superficies (somme de D1 à D2)</b>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➡ Allez à la section E

## **SECTION E SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME**

Quelle sera la superficie totale de la ferme en 2016?

Utilisation des terres	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 7
1. Superficie totale de la ferme	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Somme de A3c + B2y + C6 + D3	201 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
3. Différence de E1 et E2 (E1-E2) Si la différence est substantielle, veuillez expliquer dans les commentaires	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

## COMMENTAIRES

**Merci de votre coopération**

Pour obtenir davantage de renseignements sur cette enquête, consultez le [www.statcan.gc.ca/enquete](http://www.statcan.gc.ca/enquete).